

Compte rendu
Commission Locale des Sites Patrimoniaux Remarquables (CLSPR)
Mardi 29 octobre 2024

| MEMBRES DE DROIT | Présents | Excusés |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|
| Jean-Philippe VAUTRIN Maire de la Ville de COMMERCY | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Tess PHOK-JEANNOT Architecte des bâtiments de France (UDAP) | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Natacha SAUTRET (UDAP) | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Pierre-Yves ARGAT Sous-Préfet | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| COLLEGE ELUS | Présents | Excusés |
| Patrick BARREY (Titulaire) | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Olivier LEMOINE (Titulaire) | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Céline ADOLPHE (Titulaire) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| <i>Claude LAURENT</i> (Suppléant) | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| <i>Benoît REYRE</i> (Suppléant) | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| <i>Olivier GUCKERT</i> (Suppléant) | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| COLLEGE ASSOCIATIONS | Présents | Excusés |
| Catherine DUMAS (CAUE 55) (Titulaire) | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Jacqueline JANNOT (Association pour la préservation de la forêt et du paysage) (Titulaire) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| <i>Mathilde SIGRIST</i> (CAUE 55) (Suppléante) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| <i>Pascale GARETTE</i> (Association pour la préservation de la forêt et du paysage) (Suppléante) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| COLLEGE EXPERTS | Présents | Excusés |
| <i>Marie LECASSEUR</i> (Musée Raymond Poincaré) (Titulaire) | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| <i>Mathias PIBAROT</i> (DDT 55 - unité habitat) (Titulaire) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| <i>Julia MIGLIANELLI</i> (OT Commercy) (Titulaire) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| <i>Pierre BRIOT</i> (Personnalité) (Suppléant) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| <i>Emilie VINCHARD</i> (CCI 55) (Suppléante) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| <i>Mylène GIFFARD</i> (OT Commercy) (Suppléante) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

ORDRE DU JOUR

1. Protection paysagère de la place Charles De Gaulle
2. Modification du règlement du SPR
3. Intégration du nuancier du CAUE

Monsieur VAUTRIN introduit la séance et remercie les personnes présentes.

4 membres titulaires présents, 3 suppléants présents. Le quorum est atteint.

1. Projet Place Charles De Gaulle

Présentation par le bureau d'études Les Marneurs.

Evolution du projet de la halle :

Habillage en bois local, sol pas encore défini, utilisation de la pierre d'Euville.

Plus de problématique du joint creux.

Usage de la Halle hors marché à préciser par la Ville.

Intégration de WC public et du transformateur électrique (attente de l'étude de faisabilité d'ENEDIS) dans le sous bassement de la terrasse.

Possibilité d'intégrer un monte-charge.

Envisager la rétrocession à la voisine d'un petit morceau de parcelle inutile.

Mur de clôture autour de la parcelle à l'arrière de la terrasse pour traiter le vis-à-vis.

Synthèse des remarques :

Pierres d'Euville pas assez mises en évidence.

Toiture 4 pans ? Option écartée, meilleure intégration de la halle avec 2 pans.

Végétalisation du toit du socle arrière avec des plantes retombantes (des plantes vivaces sont prévues).

Usage de la cour arrière : cour fermée avec un arbre (proximité route départementale).

Place Charles De Gaulle :

Monuments aux Morts parallèle au Conservatoire.

Parvis du marché en béton bouchardé avec pierre d'Euville.

Route départementale en béton désactivé fin, meilleure intégration esthétique dans le projet de la place, passage en zone 30.

Demande faite à l'EPFGE de récupérer une partie des moellons du Bragui pour réutilisation.

Schéma du stationnement, capacité de report suffisante des places supprimées, places PMR à proximité des pharmacies, pavés enherbés.

Schéma d'abattage et de plantation des arbres.

Synthèse des remarques :

Route Départementale recentrée sur la Place.

Nombre de places supprimées erroné, résultats de la 2^{ème} étude sur le stationnement non communiquée.

Nombre de places insuffisant aux abords des pharmacies et médecins.

Réflexion plus globale sur les zones bleues à envisager.

Largeur du chemin piétonnier traversant la place (1.80m) insuffisante, élargir à 2.20m.

2. Modification du règlement du SPR

L'abattage d'un alignement d'arbres est nécessaire pour réaliser la nouvelle place. Aucune étude historique ne permet d'argumenter sur cette protection paysagère.

La suppression de la protection paysagère des arbres de la Place Charles De Gaulle engendre une modification légère du SPR.

L'UDAP présente la procédure de modification du SPR qui ne remet pas en cause l'esprit général du SPR car elle ne touche qu'à un aménagement.

La CLSPR avait déjà délibéré (05/04/2024) sur une modification plus élargie. La création d'un parking au parc Hockenheim n'aura pas lieu à court terme (révision globale du SPR prévue en 2026).

Synthèse des remarques :

Avis favorable de la CLSPR sur la modification du SPR (1 voix contre).

Pas assez d'ilot de fraîcheur dans le projet de la nouvelle place.

3. Intégration du nuancier du CAUE au SPR

Présentation du nuancier et du guide des couleurs et matériaux du bâti de Commercy par le CAUE.

Le nuancier élaboré par le CAUE et l'UDAP est déjà utilisé pour l'instruction des dossiers de prime de ravalement de façade mise en place par la Ville depuis 2023.

Synthèse des remarques :

Inconvénients de couleurs sombres qui captent la chaleur et font vieillir plus vite les matériaux.

Palette de couleurs étendue.